

GUIDE [2019 – 2020]
ÉTUDIANT

Licence 3
Mention Lettres

[Parcours Lettres Modernes]

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

Quelques renseignements pratiques	3
Présentation de la Licence et des spécialisations	4

Semestre 5

UE 51 : Littérature française : Moyen Âge – XVI ^e siècle	8
UE 52 : Littérature française : XIX ^e – XXI ^e siècles	11
UE 53 : Littérature comparée : l'Europe littéraire 1	13
UE 54 : Compétences transversales 1	17
UE 55 : Compétences transversales 2	21
UE 56 : Spécialisation	29

Semestre 6

UE 61 : Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles	34
UE 62 : Littérature française : problématiques transversales	38
UE 63 : Littérature comparée : l'Europe littéraire 2	41
UE 64 : Compétences transversales 1	45
UE 65 : Compétences transversales 2	48
UE 66 : Spécialisation	55
UE 67 : Ouvertures professionnelles	57
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)	58

Tableau récapitulatif des enseignements	57
Note sur la Licence Lettres-Langue	59
Règles de contrôle des connaissances	60

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables

Responsable du niveau L3 : M. Méniel
Responsable de la spécialisation « Approfondissement littéraire » : Mme Pierre
Responsable de la spécialisation « Découverte des métiers du Livre » : M. Forest
Responsables de la spécialisation « Professorat des écoles » : Mme Peyrache-Leborgne et M. Zonza
Responsable de la spécialisation « Information-Communication » : Mme Hébuterne
Responsable de la Licence mention Lettres-Langues : M. Postel (pour la partie Lettres)
Direction du Département de Lettres modernes : Mme Grande
Secrétariat : Mme Guiné – Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner – et de résoudre au mieux ! – les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Cette commission, baptisée « conseil pédagogique », est constituée de représentants étudiants (qui seront élus au début du premier semestre) et du responsable d'année (Bruno Méniel).

Au fil de l'année, les membres du conseil pédagogique s'engagent à vous informer et à se faire l'écho de vos préoccupations. Les modalités de fonctionnement plus précises du conseil pédagogique (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants – étudiants

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence ; les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur transmettre, parfois à la dernière minute et, éventuellement pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque universitaire Lettres - Sciences humaines dispose d'un fonds considérable dans toutes les matières. La B.U. propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données (par discipline), ressources sur la Presse, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires. Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

PRESENTATION DE LA LICENCE ET DES SPECIALISATIONS

Bienvenue en troisième année de Lettres modernes au sein de l'université de Nantes. Dans la continuité des années précédentes, cette formation vise à vous apporter des connaissances fondamentales dans tous les domaines relevant du « littéraire » (littérature française, littérature comparée, grammaire, linguistique) à travers des cours généralistes complétés par des enseignements pré-professionnalisants, les « spécialisations ».

VOTRE PARCOURS EN LICENCE DE LETTRE

La troisième année de Lettres modernes est constituée de 6 Unités d'Enseignement par semestre, auxquelles s'ajoute une Unité d'enseignement « Ouvertures professionnelles » au deuxième semestre. Voici un rapide aperçu de la structure des 2 semestres :

Semestre 5 (septembre-décembre 2019)

UE 51	Littérature française : Moyen Âge – XVI ^e siècle
UE 52	Littérature française : XIX ^e – XIX ^e siècles
UE 53	Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
UE 54	Compétences transversales 1
UE 55	Compétences transversales 2
UE 56	Spécialisation

Semestre 6 (janvier-mai 2020)

UE 61	Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles
UE 62	Littérature française : problématiques transversales
UE 63	Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
UE 64	Compétences transversales 1
UE 65	Compétences transversales 2
UE 66	Spécialisation
UE 67	Ouvertures professionnelles
UE facultative	« Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)

PRESENTATION

DES SPECIALISATIONS

La troisième année de Lettres modernes intègre quatre possibilités de spécialisation :

- Une spécialisation littéraire, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Approfondissement littéraire** ;
- Une spécialisation Professorat des Ecoles en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Professorat des écoles** ;
- Une spécialisation Découverte des métiers du Livre en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Découverte des métiers du livre** ;
- Une spécialisation Information-communication en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, spécialisation **Information-Communication**.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre, dans les Unités d'Enseignements transversales, des cours fléchés spécialement pour vous, afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

Spécialisation Approfondissement littéraire

Cette spécialisation dirige plus directement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et agrégation) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des lettres.

Spécialisation Professorat des écoles

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE.

Spécialisation Découverte des métiers du Livre

Le but de cette formation est d'offrir à une population d'étudiants très demandeuse la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. A partir de la 3^e année, les cours incluent, outre la formation théorique, un apprentissage pratique et méthodologique dispensé dans des salles équipées d'ordinateurs. Les cours concernent les métiers des bibliothèques, des librairies et maisons d'édition. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

Spécialisation Info-Com

Cette spécialisation veut permettre à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence

auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

Le département de lettres modernes porte le projet « Souffle et poésie »

« Souffle et poésie » est un projet pédagogique, culturel et inclusif, porté par Marie Blain. Il s'agit de (re)découvrir la poésie pour la faire vivre en classe. Il expérimente une formation par pratiques partagées et implique 11 classes de CM, leurs professeurs et les étudiants de L3 Lettres modernes parcours "Professeurs des écoles".

L'expérience est ouverte prioritairement aux étudiants de L3 lettres modernes parcours professorat des écoles. 20 places de stage sont prévues. Elle suppose un engagement sur l'année, et la signature d'une convention de stage. S'il reste des places, elles seront proposées aux L3 approfondissement littéraire.

Tous les étudiants sont par ailleurs invités à profiter des événements culturels « Souffle et poésie » : atelier, conférences au TU et à Kernéis de Bruno Doucey, éditeur-poète parrain, lectures en Censive, valorisation à la BU et au CIDRe du fonds de poésie contemporaine et ... ce qui s'inventera... Actualité à suivre sur [la page info](#).

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études possibles, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi à **tous les étudiants, la Journée d'Orientation** cette année organisée **le jeudi 24 octobre** réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi incitant l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions en ce sens proposées à l'initiative du SUIO ou des responsables de formation, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **la page Madoc dédiée**.

Dans le **cas des étudiants arrivant dans la formation** en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

NB : pour l'année universitaire 2019-2020, les étudiants se verront attribuer le nombre de points correspondant à leur niveau d'inscription, puisque c'est l'année de mise en place du dispositif.

Ex. : si vous entrez en L3 en septembre 2019, 2 pts vous sont attribués d'office (restent 3 pts à valider en L3)

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

- 1 point « Ouvertures pro. » = 4/20
- 2 pts = 8/20
- 3 pts = 12/20
- 4 pts = 16/20
- 5 pts = 20/20

Ex. Si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage de moins de 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation **n'est pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

L1 : 1 point

L2 : 2 points

L3 : 2 points

Que ferez-vous après la Licence ?

Cette troisième année d'études en Lettres modernes vous permettra d'obtenir la Licence, premier diplôme délivré par l'Université.

La Licence de Lettres ouvre de nombreuses possibilités de poursuite d'études : une inscription en Master de Lettres pour s'initier à la recherche (et éventuellement passer l'agrégation au terme du Master 2), une inscription en Master MEEF pour passer le CAPES de Lettres (concours pour l'enseignement du second degré), une inscription à l'ESPE pour passer le CRPE (concours de professeur des écoles), ou une inscription dans les nombreux autres Masters professionnalisants proposés par les départements de Sciences humaines de l'Université de Nantes, et tout à fait accessibles aux diplômés de Lettres.

Que l'on s'oriente vers une poursuite d'étude dans un Master ou vers les différents concours de l'enseignement, la Licence de Lettres est un diplôme qui offre de solides garanties en termes de compétences : les étudiants formés à Nantes par le Département de Lettres modernes ont par exemple d'excellents taux de réussite aux concours du CAPES et de CRPE.

Plus globalement, les compétences acquises durant la préparation de ce diplôme sont une très bonne préparation pour des concours comportant des exercices argumentatifs ou dissertatifs, des résumés ou des synthèses ; de tels types de concours existent dans la fonction publique d'état ou territoriale. A Nantes, l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) accueille régulièrement des étudiants diplômés de Lettres pour les former et les préparer à passer les concours administratifs, avec, à nouveau, de très bons taux de réussite.

Enfin, l'habitude des prestations orales, les compétences rédactionnelles et les connaissances accumulées en termes de culture générale permettent aux étudiants qui le souhaitent d'accéder aux métiers de la communication, à la profession de médiateur culturel ou à certains métiers du spectacle.



Semestre 5

Présentation des cours



- UE 51 Littérature française : Moyen Âge – XVI^e siècle
- UE 52 Littérature française : XIX^e – XXI^e siècles
- UE 53 Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
- UE 54 Compétences transversales 1
- UE 55 Compétences transversales 2
- UE 56 Spécialisation

➤ **L'UE 51 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du Moyen Âge et du XVI^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM

Littérature française du Moyen Âge et de la Renaissance
Élisabeth Gaucher-Rémond (12 h) et Bruno Méniel (12 h)

Rire entre Moyen Âge et Renaissance

De quoi rit-on ? Sans doute la réponse à cette question varie-t-elle selon les époques. Puisque toute approche littéraire suppose la prise en considération des formes du discours, il nous faut nous interroger sur les genres par lesquels s'exprime le comique. Nous examinerons donc différents genres littéraires – fabliau, farce, comédie, contes à rire, fictions longues comiques –, dont certains sont propres à la période considérée, en nous demandant quel type de rire ils suscitent et quel aspect du comique ils manifestent. Réfléchir sur le rire conduit à constater combien la catégorie du comique est difficile à appréhender, non seulement parce qu'elle transcende les frontières entre les genres littéraires, mais parce qu'elle met en jeu des notions comme l'humour et l'ironie, la satire et la parodie, et qu'elle oblige à s'interroger sur des ressorts aussi divers que la répétition, le décalage, la désacralisation, la surprise, le renversement carnavalesque. Nous étudierons le comique dans ses différentes manifestations afin d'émettre des hypothèses sur ses fonctions anthropologiques.

Œuvres littéraires

Un choix de textes sera fourni aux étudiants à la rentrée.

Œuvres théoriques et critiques

BOUTET Dominique, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, Champion (coll. Essais sur le Moyen Âge), 2017.

BOWEN, B. C., *Les Caractéristiques essentielles de la farce française et leur survivance dans les années 1550-1620*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, p. 13-44.

GAUCHER Elisabeth (dir.), *La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, Cahiers de Recherches Médiévales, 15, 2008.

JARDON, Denise, *Du comique dans le texte littéraire*, Bruxelles / Paris / Gembloux, De Boeck / Duculot, 1988.

MENAGER, Daniel, *La Renaissance et le rire*, PUF, 1995.

MÜHLETHALER, Jean-Claude, CORBELLARI Alain, WAHLEN Barbara dir., *Formes de la critique : Parodie et satire dans la France et l'Italie médiévales*, Paris, Champion, 2003.

REY-FLAUD, Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire : théorie d'un genre dramatique. 1450-1550*, Genève, Droz, 1984.

STERNBERG, Véronique, *Le comique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2003.

VAILLANT Alain (dir.), *Esthétique du rire*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012 [1^{ère} partie : « la renaissance du rire » : articles de J.-R. Valette (Moyen Âge) et D. Ménager (Renaissance), en ligne sur le portail OpenEdition].

TD 1 et 2 (24 h chacun)

Annie Combes

Roman de Renart et fabliaux

Alors que les romans de Chrétien de Troyes ou le cycle en prose du *Lancelot-Graal* séduisent facilement les lecteurs d'aujourd'hui, d'autres œuvres littéraires médiévales suscitent des réactions plus mitigées, parce que, censées déclencher le rire, être « comiques », elles peuvent au contraire faire naître à notre époque un certain malaise, voire une réaction de rejet.

Pour essayer de cerner la dimension problématique du comique médiéval, nous étudierons des œuvres qui adoptent une forme d'écriture séquentielle : on constate en effet que, pour faire rire, on choisissait avec prédilection la brièveté. Que ce soit dans les fabliaux ou les branches du *Roman de Renart*, les ressorts du comique se déploient ainsi sous la forme de courts récits mettant en valeur des jeux de langage et des situations fondées sur le mensonge, l'illusion, la tromperie, le quiproquo... En arrière-plan de ces diverses séquences, on relève une violence quasi permanente et une représentation souvent dérangeante de la sexualité. Il conviendra d'interroger les mentalités médiévales et de dégager les choix esthétiques privilégiés par ces récits pour comprendre comment la violence des représentations, mise à distance, pouvait amener un plaisir (transgressif ?) de lecture.

Œuvres au programme :

Le Roman de Renart, tome 1, texte établi et traduit par J. Dufournet et A. Méline, Paris, Flammarion GF, 1985.

Fabliaux érotiques, édition critique, traduction, introduction et notes par L. Rossi avec la collaboration de R. Straub, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

Deux brefs récits distribués en cours, extraits d'une œuvre du XV^e siècle, les *Cent nouvelles nouvelles*.

Il conviendrait, idéalement, d'avoir lu les deux volumes (*Roman de Renart*, tome 1 et *Fabliaux érotiques*) avant le début du cours.

TD 3 (24 h)

Bruno Méniel

Pantagruel de Rabelais

Ce cours vise à comprendre *Pantagruel* (1532) en le situant dans son contexte historique et intellectuel (le règne de François I^{er}, l'humanisme, la Réforme...) et par rapport à ses modèles (les romans de chevalerie, les chroniques, les œuvres de Lucien de Samosate). En particulier, il convient de dégager les raisons et les enjeux du recours à la fiction comique, au grotesque et à la parodie, pour aborder la question du rapport entre vérité et mensonge. Nous nous interrogerons donc sur le statut du rire et sur celui de la fiction chez Rabelais. Nous lirons *Pantagruel* dans une édition où le texte original est accompagné d'une traduction en français moderne.

Œuvre littéraire au programme

Rabelais, François, *Pantagruel*, éd. Guy Demerson, Paris, Le Seuil (éd. Points), 1973-1996.

Œuvres théoriques et critiques

DEMERSON, Guy, *Rabelais*, Fayard, Paris, 1991.

DEMERSON, Guy, *L'Esthétique de Rabelais*, Paris, SEDES, collection « Esthétique », 1996.

La langue de Rabelais et la langue de Montaigne, actes du colloque de Rome 2003, édit. F. Giacone.

MENAGER, Daniel, *Rabelais en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

SCREECH, Michael, *Rabelais*, trad. de l'anglais par M.-A. de Kisch, Paris, Gallimard, « Tel », 1992.

➤ L'UE 52 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du XIX^e au XXI^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Les avant-gardes littéraires, XIX^e – XX^e siècles :

Judith Wulf (12 h) et Philippe Forest (12 h)

Présentation des CM assurés par Judith Wulf :

Les séances consacrées au XIX^e siècle porteront sur les premières occurrences du vocabulaire de l'avant-garde en littérature chez les jeunes romantiques qui inaugurent une nouvelle manière d'être artiste, font de l'originalité une machine de guerre théorique et dessinent les lignes d'une révolution poétique qui prend pour modèle la révolution politique. Nous envisagerons également l'héritage, forcément paradoxal, d'une posture qui consiste à se renouveler en prenant systématiquement le contre-pied de la génération précédente.

Bibliographie : Stendhal, *Racine et Shakespeare* – Victor Hugo, *Préface de Cromwell* – Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne* – Catulle Mendès, *La Légende du Parnasse contemporain*.

Présentation des CM assurés par Philippe Forest :

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion d'avant-garde envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique (ses origines, sa signification, son devenir), le cours proposera un parcours à travers l'histoire des avant-gardes littéraires françaises du XX^e siècle. L'accent portera principalement sur André Breton et le surréalisme, Alain Robbe-Grillet et le Nouveau Roman, Roland Barthes et le structuralisme.

Ouvrages de référence : André Breton, *Manifestes du surréalisme* – Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman* – Roland Barthes, *Leçon*.

TD 1 et 2 (24 h chacun)
Judith Wulf
Littérature du XIX^e siècle

En lien avec le CM « Littératures et avant-gardes au XIX^e siècle », ce TD s'intéressera plus particulièrement aux relations entre littérature et manifeste dans la genèse progressive de l'idée d'avant-garde au XIX^e siècle. Dans la recherche passionnée de pactes esthétiques nouveaux, les écrivains multiplient les formules spectaculaires pour fonder en théorie des pratiques inédites. L'étude de deux cas très différents d'ouvrages perçus comme des manifestes avant-gardistes permettra d'examiner, à deux moments du XIX^e siècle, l'évolution d'un genre en formation.

Œuvres au programme :

Victor Hugo, *Hernani*.

Lautréamont, *Les Chants de Maldoror*.

TD 3 (24 h)
Philippe Forest
Le roman d'avant-garde

En lien avec le CM "Les avant-gardes littéraires", les deux œuvres ci-dessous, représentatives du roman d'avant-garde tel qu'il s'est développé à l'époque du surréalisme et du Nouveau Roman, seront étudiées.

Œuvres au programme :

Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*, "Folio", Gallimard.

Claude Simon, *L'Acacia*, "Double", Minuit.

➤ L'UE 53 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 8

Coefficient : 8

Cette UE associe un cours magistral (CM) de littérature comparée, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur un groupe d'œuvres françaises et étrangères, abordées dans une optique comparatiste. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Philippe Postel

L'Europe littéraire : littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières

Le cours est fondé sur des actes fondamentaux de la vie intellectuelle de toute civilisation (parler, croire, etc.), mais dont la modalité particulière qu'ils ont pris en Europe a contribué à façonner l'identité européenne, une identité toujours en devenir. À chacun de ces actes correspond une problématique que nous développerons en l'illustrant plus particulièrement à l'aide de quelques figures européennes emblématiques (focus). Les étudiants devront lire 3 livres qui leur permettront d'approfondir le cours.

Séances

Parler : Les différentes langues parlées en Europe renvoient à une origine commune théorique (l'indo-européen) et forment des sous-ensembles linguistiques (comme celui des langues romanes), qui contribuent à organiser l'identité culturelle des Européens. Focus : La Tapisserie de Bayeux (XI^e s.).

Croire : La religion chrétienne constitue le ciment culturel initial, mais connaît ainsi une relative diversité (voie orthodoxe, voies protestantes). Focus : La Basilique de Saint-Denis (Ve-XIII^e s.) – Andreï Roublev, *La Trinité, ou Philoxénie d'Abraham* (XIV^e s.) – Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques* – Johann-Sebastian Bach, *La Passion selon Matthieu* (1729), n° 24-27 (versets 26 et 27).

Aimer : La « courtoisie », célébrée dans la lyrique occitane, s'impose comme modèle idéal pour réguler les relations inter-humaines, entre les hommes et les femmes en particulier. Focus : Les poèmes des troubadours et des trouvères (Jaufré Rudel, Bernard de Ventadour, Gace Brulé, Raoul de Soissons, Conon de Béthune, Giraut de Borneil, Walther der Vogelweide, etc.).

Réinventer : Les Renaissances (italienne et flamande) constituent le moment fondateur de la modernité européenne, mettant l'homme et l'individu au centre du monde, qui se trouve alors réinventé. Focus : Boccace, *Le Décaméron* (1349-1353) – Geoffrey Chaucer, *Canterbury Tales* (XIV^e s.) - Léonard de Vinci (1452-1519) - Albrecht Dürer (1471-1528).

Critiquer : L'examen des savoirs et des idéologies du passé ou du temps présent devient une force de progrès scientifique et intellectuel. Focus : Érasme, *L'Éloge de la folie* (1509) – Thomas More, *Utopia* (1516) - Montaigne, « Les Cannibales » (*Essais*, 1592) – Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697) - Milton, *Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure* (1644) - Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763).

Jouer : La période baroque se passionne autant qu'elle s'inquiète du jeu des apparences et des illusions, dans la peinture, l'architecture, la sculpture et la littérature. Focus : Le Bernin - Le Caravage - Corneille, *L'Illusion comique*.

Ordonner : Le classicisme se caractérise par la recherche de l'ordre dans les arts comme dans l'espace politique. Focus : Jardins de Versailles - *L'Encyclopédie*.

S'émouvoir : À partir du XVIII^e siècle, la sensibilité triomphe dans la vie et dans les arts : opéra, roman et peinture. Haendel - Gluck - Greuze - Richardson, *Pamela* - Marivaux, *La Vie de Marianne* - Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* - Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*.

Ouvrages à lire pour les étudiants de L3

1. Montaigne, *Essais*, III, ch. VIII : « De l'art de conférer » (1588)
2. Calderón, *La Vie est un Songe* (1635)
3. Tzvetan Todorov, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVII^e siècle* (2009)

Ouvrages à lire pour les étudiants du Parcours Europe L1

1. Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* (1595)
2. Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792)
3. Jean-Philippe Postel, *L'affaire Arnolfini. Les secrets d'un tableau de Van Eyck* (2016)

TD 1 (30 h)

Paul-André Claudel

Salomé, mythe fin-de-siècle

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIX^e siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, sur le conseil de sa mère, la tête de saint Jean Baptiste. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la jeune fille dépasse de très loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. A l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Corpus étudié

G. Flaubert, *Hérodias* [1877], Paris, Mille et une nuits, 2000 (en intégralité).

J.-K. Huysmans, *A Rebours* [1884], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998 (juste le chapitre V).

J. Laforgue, *Moralités légendaires* [1886], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »).

S. Mallarmé, *Hérodias* [1864-1898], in *Poésies*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies).

O. Wilde, *Salomé* [1892], Paris, Flammarion, coll. « GF bilingue », 1993 (en intégralité).

TD 2 (30 h)

Christine Lombez

Du lyrisme et de l'action poétique au XX^e siècle

Nous interrogerons conjointement trois auteurs phares couvrant le XX^e et le début du XXI^e siècle, de langue respectivement espagnole, française et arabe, autour d'une double articulation, le « lyrisme » et « l'action » - autrement dit la nature personnelle, intime, du geste poétique et ses effets concrets, les aspects où l'on peut constater, de la part de poètes confrontés à la catastrophe historique, une volonté d'implication ou d'engagement. Existe-t-il une forme d'action propre à la poésie ? Quel rapport le « moi » poétique, individuel, entretient-il avec autrui ou avec le « nous » collectif ? Le lyrisme (dans son sens le plus subjectif) peut-il survivre à l'engagement d'un poète, à sa décision de servir un groupe par la lutte (on rappellera ici les mots cruels de B. Péret sur la poésie clandestine française pendant la guerre 1939-45, qui, selon lui, « ne dépasse pas le niveau lyrique de la publicité pharmaceutique » !) ? « En temps de détresse » (Hölderlin), l'action de la poésie est-elle nécessaire ou dérisoire ? Autant de questions qui se dégagent et qui seront richement illustrées par la parole et le vécu des auteurs du corpus : Federico García Lorca plongé dans l'Espagne troublée de la fin des années 1920, René Char, chef de maquis durant l'Occupation allemande, Mahmoud Darwich confronté après 1948 à la perte de sa patrie palestinienne. Il s'agira de voir en quoi ces trois trajectoires sont susceptibles de nouer entre elles un dialogue fécond sur la fonction et les pouvoirs de la poésie lyrique en lien avec le désir d'action ou d'engagement politique.

Corpus étudié

F. Garcia Lorca, *Romancero gitan*, in *Poésie II*, trad. A. Belamich, Poésie Gallimard, 1961.

R. Char, *Fureur et Mystère*, Poésie Gallimard, 1967.

M. Darwich, *La terre nous est étroite et autres poèmes*, trad. E. Sanbar, Poésie Gallimard, 2000.

TD 3 (30 h)

Régis Nicolas

L'aventure

On explorera la notion d'aventure grâce à l'étude d'un corpus de trois œuvres :

Homère, *L'Odyssée*, traduction de Philippe Jacottet, Editions La Découverte, 2004.

On pourra le lire en intégralité ; ce sont les chants I, les chants V à XIII inclus et le chant XXIV qui seront étudiés.

Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, Editions GF, 2017.

Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Editions Gallimard, collection Folio, 2017.

On pourra le lire en intégralité, ce sont les chapitres consacrés à l'Afrique (page 111 à page 183) qui seront étudiés.

On examinera comment et pourquoi des auteurs ont fait le récit des aventures d'un personnage, aventures que ceux-ci ont personnellement vécues parfois ; comment et pourquoi l'exploration de l'inconnu invite finalement le lecteur à réfléchir sur l'être humain et sur le monde.

On pourra utilement lire d'autres romans d'aventure, par exemple ceux de Joseph Conrad : *La folie Almayer*, *Un avant-poste du progrès*, *Jeunesse*, *Lord Jim*, *Fortune* ou bien des romans de Jules Verne, de Fenimore Cooper, de Jack London, ...

On pourra consulter l'ouvrage de Sylvain Venayre, *La gloire de l'aventure, Genèse d'une mystique moderne, 1850-1942*, Paris Aubier, 2002, le dossier « Romans d'aventures » que celui-ci a publié en ligne sur *Encyclopedia Universalis*, ainsi que les travaux de Matthieu Letourneux : *Le roman d'aventures, 1870-1930*, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

La lecture du court essai de Wladimir Jankélévitch, *L'aventure, l'ennui, le sérieux*, 1963, permettra d'approfondir la réflexion sur un plan philosophique.

➤ L'UE 54 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée de deux cours spécifiques dépendant de votre choix de spécialisation.

NOTE : Le TD de « Langue du Moyen Âge » a été conçu spécialement pour les étudiants du parcours « Approfondissement littéraire », mais il est possible de suivre, à la place, un TD d'« Histoire de la langue » relevant d'autres spécialisations. De même les autres spécialisations peuvent suivre le TD de « Langue du Moyen Age ».

Spécialisation
« Approfondissement littéraire »

EC 1 – Tristan Fourré, *Langue du Moyen Âge* (18 h)

Ce cours s'adresse en priorité aux étudiants envisageant de se présenter au CAPES et / ou à l'Agrégation de Lettres modernes. Il permet de développer les compétences indispensables au traitement des exercices de traduction, morphologie, syntaxe et lexicologie donnés à l'écrit de ces deux concours.

Plus largement, ce cours facilite l'accès aux œuvres littéraires médiévales par l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue française des XII^e et XIII^e siècles.

Étant donné la densité du programme, il est indispensable de suivre cet enseignement spécifique sur les deux semestres afin de profiter d'une formation complète. Une bibliographie sera distribuée en début de semestre.

EC 2 – Sibylle Orlandi, *Grammaire et stylistique* (18 h)

Grammaire. Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Chaque trait morpho-syntaxique est susceptible d'être commenté dans une perspective stylistique : chacun des textes étudiés en grammaire fera l'objet, dans un second temps, d'une analyse stylistique.

Stylistique. Qu'est-ce que la stylistique ? Cet enseignement vise à proposer une réponse pratique : il s'agira de découvrir, à partir de textes d'époques et de genres différents, la démarche stylistique. Le cours vise à fournir les outils permettant de construire un commentaire organisé qui puisse rendre compte avec précision et rigueur des déterminations formelles du passage (genre de l'œuvre, type de texte, composition et progression, registres, énonciation et point de vue, lexique, construction de la référence, construction syntaxique, figures macro et micro-textuelles, rythme, etc.). L'enjeu est d'aiguiser son regard, d'apprendre à porter son attention sur les singularités d'un texte, de manière à pouvoir dégager un projet esthétique tout en l'inscrivant dans un contexte historique et linguistique.

Indications bibliographiques : il sera important de vous procurer une grammaire afin de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. La *Grammaire graduelle du français* (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour la stylistique, l'achat d'un manuel n'est pas fondamental, mais vous pouvez vous familiariser avec les principales notions en consultant l'*Introduction à la stylistique* de Brigitte Buffard-Moret ou, plus spécifiques, la *Stylistique de la prose* d'Anne Herschberg-Pierrot et la *Stylistique de la poésie* de Jacques Dürrenmatt. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Spécialisation **« Professorat des écoles »**

EC 1 – Sibylle Orlandi, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

EC 2 – Sibylle Orlandi, *Grammaire* (18 h)

Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Le semestre sera consacré à l'étude du groupe verbal et de la phrase complexe. Une connaissance des fondamentaux (classes grammaticales, fonctions syntaxiques) est attendue, de même qu'une connaissance du groupe nominal (les notions de déterminant, de nom et d'expansion du nom doivent, *a minima*, être acquises).

Savoir conjuguer les verbes est un pré-requis pour ce cours. La consultation régulière d'un ouvrage de type Bescherelle peut aider celles et ceux qui ne seraient pas encore à leur aise avec l'emploi de certains temps ou de certains modes.

Indications bibliographiques : il sera important de vous procurer une grammaire afin de réviser les notions déjà abordées, mais aussi de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. *La Grammaire*

graduelle du français (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour celles et ceux qui voudraient s'entraîner avec des exercices corrigés, le recours à un manuel mêlant théorie et pratique peut être utile : par exemple, les *Trente-cinq questions de grammaire française* (Armand Colin) de Florence Mercier-Leca. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Spécialisation **« Découvertes des métiers du livre »**

EC 1 – Sibylle Orlandi, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture, etc. En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

EC 2 – Benoît Chetaille, *Politique du livre et de la culture* (18 h)

Ce cours se divisera en trois parties :

1) Histoire des politiques culturelles, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture ».

2) Culture de l'information : on s'intéressera à l'histoire des moyens d'accès à l'information, ce qui nous conduira à aborder les termes de documentation, d'information scientifique et technique, et de science de l'information comme ils peuvent être compris aujourd'hui. Réflexion sur la nécessaire formation à une aptitude de la maîtrise de l'information chez tous les citoyens.

3) Préparation au stage : trouver un lieu de stage, présenter un CV et une lettre de motivation, rédiger son rapport de stage

Spécialisation
« Information-communication »

EC 1 – Xavier Liébard, *Écritures scénaristiques* (18 h)

Le cours aborde les différentes étapes du processus de création audiovisuelle (élaboration scénaristique, cadrage, montage, mise en œuvre de dispositifs sonores). Il s'agit de comprendre sur quels éléments repose une stylistique de l'image-mouvement.

EC 2 – Benoît Chetaille, *Politique du livre et de la culture* (18 h)

Ce cours se divisera en trois parties :

- 1) Histoire des politiques culturelles, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture ».
- 2) Culture de l'information : on s'intéressera à l'histoire des moyens d'accès à l'information, ce qui nous conduira à aborder les termes de documentation, d'information scientifique et technique, et de science de l'information comme ils peuvent être compris aujourd'hui. Réflexion sur la nécessaire formation à une aptitude de la maîtrise de l'information chez tous les citoyens.
- 3) Préparation au stage : trouver un lieu de stage, présenter un CV et une lettre de motivation, rédiger son rapport de stage.

➤ **L'UE 55 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un enseignement de langue étrangère, obligatoire, et d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Langue étrangère

En allemand, en anglais et en espagnol, des cours spécifiques (2 h/semaine) sont réservés aux étudiants de Lettres modernes. Pour les autres langues enseignées à l'université (italien, russe) les étudiants pourront rejoindre certains TD de la Faculté des Langues (modalités précisées à la rentrée).

Anglais : Claire Paris (24 h)

Nous étudierons le roman dystopique de Margaret Atwood *The Handmaid's Tale* ainsi que ses diverses adaptations ; cinématographique, opératique, radiophonique, graphique.

Il est impératif que les étudiants se procurent et lisent l'ouvrage **avant le début du semestre** dans l'une des éditions suivantes : *The Handmaid's Tale*, Paperback, 1999 ou Vintage Future, 2014.

Espagnol : Agueda Ruano Martinez (24 h)

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIX^e siècle (le romantisme et le réalisme) et du XX^e siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

- Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.
- Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.
- Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.
- Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.
- Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.
- Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

Allemand : Mélanie Letouze et Bénédicte Terrisse (24 h)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, menée sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

Spécialisation « Approfondissement littéraire » :

LANGUE ET CIVILISATION DE L'ANTIQUITE

En langues anciennes sont proposées deux formes d'enseignement, pour les étudiants en « Approfondissement littéraire » : l'une orientée vers la préparation des concours, et l'autre non. Chaque étudiant, selon ses objectifs, choisira donc entre ces deux possibilités :

Choix 1 : latin spécialisation ou grec spécialisation (langue et littérature)

Les étudiants ayant commencé au collège et au lycée l'apprentissage du latin ou du grec s'inscrivent dans le niveau « continuant ».

Les étudiants qui poursuivent l'apprentissage d'une langue ancienne commencé en L1 s'inscrivent dans le niveau « débutant 3^e année ».

Quel que soit le niveau choisi, l'enseignement comporte un cours de version et un cours de littérature (étude et commentaire d'une œuvre latine ou grecque)

Horaires :

Niveau « continuant » : 1 h 30, cours de langue, et 1 h, cours sur un auteur, par semaine.

Niveau « débutant 3^e année » : les cours sont mutualisés avec les cours de L2 niveau continuant. Les étudiants débutants de L3 bénéficient d'un aménagement horaire et d'un programme spécifique pour le cours d'auteur afin que le volume horaire total du semestre soit identique à celui des étudiants niveau continuant.

Choix 2 : littératures et cultures antiques

Cet enseignement de culture générale ne comporte pas de cours de langue ancienne et ne convient pas si l'on souhaite présenter le latin ou le grec à un concours d'enseignement.

Horaire : 1 h de CM par semaine et 1 h de TD par semaine

Le descriptif précis des cours proposés dans l'un et l'autre cas figure à la suite des recommandations.

RECOMMANDATIONS

Avant que vous choisissiez votre niveau, nous vous rappelons qu'au concours de l'agrégation de Lettres Modernes figure une version **latine** ou une version **grecque** obligatoire. De plus, à l'oral du Capes de Lettres Modernes, figure une option « Latin pour Lettres Modernes ».

Seuls les étudiants ayant suivi pendant les trois années de licence la filière **Latin spécialisation** ou la filière **Grec spécialisation** (pour étudiants continuant, ou pour grands débutants) pourront atteindre le niveau leur permettant de passer ces épreuves.

En principe, le choix de l'enseignement de langues anciennes en **L3** découle des enseignements suivis les années précédentes, ce qui donne la répartition suivante :

Enseignements suivis en L2	Enseignements à suivre en L3
Latin spécialisation, niveau continuant : <i>Langue latine continuant 3 et 4</i> et <i>Textes littéraires latins</i>	<i>Version latine</i> et <i>Auteur latin 1</i> ou <i>Auteur latin 2</i> (1 auteur au choix)
Latin spécialisation, niveau débutant <i>Latin débutant langue et textes 3 et 4</i>	<i>Langue latine continuant 3 et 4</i> et <i>Textes littéraires latins</i>
<i>Aspects de la littérature ancienne 1 et 2</i> et un enseignement lié à la culture antique au choix	<i>Aspects de la littérature ancienne 3 et 4</i> et un enseignement lié à la culture antique au choix
Grec spécialisation, niveau continuant : <i>Langue grecque continuant 1 et 2</i> et <i>Textes littéraires grecs</i>	<i>Version grecque</i> et <i>Auteur grec 1</i> ou <i>Auteur grec 2</i> (1 auteur au choix)
Grec spécialisation, niveau débutant <i>Latin débutant langue et textes 3 et 4</i>	<i>Langue grecque continuant 1 et 2</i> et <i>Textes littéraires grecs</i>

N.B. : Quel que soit le cours choisi en langues anciennes, le programme du deuxième semestre est la suite de celui du premier semestre ; la validation et le nombre d'heures sont identiques.

Pour tous les cas particuliers (étudiants entrant en Licence de Lettres modernes par équivalence ou venant d'une autre faculté, par exemple), se renseigner au secrétariat de Lettres Anciennes : **Bureau C109.6**, tél. : **02.53.52.22.76** ou auprès de l'enseignante responsable de la formation en langues anciennes : sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr

Choix 1 : Latin spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes, ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Latin niveau continuant

Réservé en principe à ceux qui ont fait du latin depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version latine (18 h) – cours de Frédéric Le Blay

Ce cours est destiné à renforcer les connaissances grammaticales et stylistiques des étudiants pour les rendre capables de traduire avec précision des textes de genres et de périodes variés.

Bibliographie :

Lucien Sausy, *Grammaire latine complète*, éditions Eyrolles.
A. Ernout, F. Thomas, *Syntaxe latine*, Librairie Klincksieck.

1 auteur au choix (en S1 et S2) :

Auteur latin 1 (Ovide) (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Œuvre étudiée :

Ovide, *les Pontiques* (éditions Belles lettres, CUF, traduction J. André). Nous commencerons par une présentation du livre en quelques séances avant de traduire une grande partie des élégies de ce recueil.

Une bibliographie sera distribuée.

ou

Auteur latin 2 (César) (12 h) – cours de Bernard Mineo

Œuvre étudiée :

César, *Guerre Civile*. L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : texte établi et traduit par Pierre Fabre, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Bibliographie : P.-M. Martin, *La Guerre des Gaules. La Guerre civile*, Paris, 2000

Latin niveau débutant

Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue latine 3 continuant (18 h : 9 séances de 2 h) – cours de Pierre Maréchaux

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et en L2 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les étudiants sont invités à faire des lectures suivies de textes latins classiques (Cicéron, Salluste, Virgile, Ovide, Tite-

Live, Sénèque, etc.) et sont initiés au thème d'imitation. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

1 – une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

2 - *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Une version électronique est disponible : édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : <http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43>.

1 cours d'auteur

Textes littéraires latins (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Sophie Van Laer

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Sénèque, *Lettres à Lucilius*.

Ouvrage à se procurer pour la rentrée : Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livres III et IV, Les Belles Lettres, Collection « Classiques en poche » (édition bilingue).

C'est vers la fin de sa vie que Sénèque, philosophe stoïcien, adresse ces lettres à son ami Lucilius, alors que les dernières années du règne de Néron voient se développer la suspicion et la répression. Sénèque ne se présente pas comme un maître accompli. Pour guider Lucilius (et plus largement tout lecteur) dans son cheminement vers la sagesse, il se met lui-même en scène dans sa démarche de *procedens* (« progressant »). S'y ajoute une tonalité à la fois sombre et personnelle, « pénombre intimiste » (P. Veyne) d'un homme qui nous place dans une situation d'urgence parce qu'il s'y sent lui-même placé, parfois éclairée par l'image lumineuse du sage et la spiritualité d'une doctrine qui prône l'unicité de la condition humaine et ses liens étroits avec le *cosmos*.

Choix 1 : Grec spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes à qui le concours donne le choix entre version latin et version grecque. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Grec niveau continuant

Réservé en principe à ceux qui ont fait du grec depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version grecque (18 h) – cours de Lucie Thévenet

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

- A. Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.
Ph. Guisard et Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.
J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette.
E. Ragon et A. Dain, *Grammaire grecque*, De Gigord.
M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961(consultables en bibliothèque).

1 auteur au choix

Auteur grec 1 (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Géraldine Hertz

Xénophon d'Ephèse, *Les Éphésiaques* ou *Le Roman d'Habrocomès et d'Anthia*, texte établi et traduit par G. Dalmeida, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Il vous faut impérativement avoir fini avant le début du cours la lecture des *Éphésiaques*, et si possible celle du roman de Chariton, *Chéréas et Callirhoé*, qui a vraisemblablement influencé Xénophon (*Le roman de Chéréas et Callirhoé*, texte établi et traduit par G. Molinié, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.).

Bibliographie secondaire :

Alain Billault, *La Création romanesque dans la littérature grecque de l'époque impériale*, Paris, PUF, 1991.

Jean-Philippe Guez, « Xénophon d'Ephèse, *Les Éphésiaques* - Introduction », *Les Romains grecs et latins*, R. Brethes et J.-P. Guez (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2016.

Dimitri Kasprzyk, « Xénophon d'Ephèse. Les Éphésiaques », *Silves grecques 2019-2020*, D. Kasprzyk et S. Milanezi (dir.), Paris, Atlande, Neuilly-sur-Seine, 2019, p. 13-119.

Etienne Wolff, *Le roman grec et latin*, Paris, Ellipses, 1997.

ou

Auteur grec 2 (Homère) (12 h) – cours d'Odile Tresch

Poésie hymnique

Une étude de la poésie hymnique au travers d'un corpus composé d'extraits des Hymnes homériques, Hymnes orphiques et Hymnes de Callimaque (corpus distribué lors du premier cours).

Grec niveau débutant

Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue grecque 1 continuant (18 h) – cours d'Odile Tresch

Objectif : enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ; se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

1 cours d'auteurs

Textes littéraires grecs (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours d'Odile Tresch

Objectif : être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques ; enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Iliade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Choix 2 : Littératures et cultures antiques

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours obligatoire de littérature antique :

Aspects de la littérature ancienne 3 : CM (12 h) – cours de François Le Penuizic

L'objectif de ce cours est d'explorer les grands genres de la prose latine de l'époque classique, avec des regards sur la prose de langue grecque : il s'agit en particulier d'étudier, de questionner et de mettre en perspective les notions de genre romanesque, de genre historique ou de genre oratoire. Les supports utilisés sont des extraits, en traduction, des œuvres les plus représentatives, afin de pouvoir procéder à des analyses précises et à des comparaisons. La bibliographie se limite à quelques grands classiques :

J.-P. Néraudeau, *La Littérature latine*, Hachette, Paris, 2000.

H. Zehnacker et J.-C. Fredouille, *Littérature latine*, PUF, Paris, 2013.

R. Martin et J. Gaillard, *Les Genres littéraires à Rome*, Nathan, 2013.

1 cours de culture antique au choix :

Sciences et Antiquité (12 h) – cours de Frédéric Le Blay

Retour sur une science du passé : la physiognomonie.

La physiognomonie, savoir consistant à déchiffrer les signes corporels pour percer les secrets de l'âme, connut une grande fortune tout au long de la période antique. Elle ne cessa d'ailleurs pas d'exercer son influence sur les esprits du Moyen Âge et de la Renaissance. Elle n'a jamais vraiment disparu puisque de nouvelles « sciences » ou techniques apparurent à partir de la fin du XVIII^e siècle, qui en reprirent les fondements théoriques et épistémologiques. Elle continue, encore aujourd'hui, à

façonner un imaginaire des caractères et des psychologies particulièrement vivace dans la littérature comme au cinéma.

Le séminaire se proposera de revenir sur l'histoire de cette « science » et sur son héritage.

ou

Syncrétismes religieux (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière souvent comparative et dans une perspective historico-critique les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Des synthèses seront proposées, permettant de mieux contextualiser les étapes des différentes constructions théologiques en Mésopotamie, en Inde, en Perse, en Palestine et dans le Golfe persique. Nous lirons au plus près de l'original des extraits empruntés aux épopées akkadiennes (*Gilgamesh*, *Atrahasis*), aux prières cultuelles et aux poèmes héroïques de l'Inde védique (*Upanishad*, *Mahabharata*, *Ramayana*), aux reliefs du zoroastrisme (civilisation perse), aux Livres de la pensée juive (*Torah*, *Talmud*), à l'herméneutique biblique (*Ancien et Nouveau Testament*, *écrits apocryphes*) et coranique, à la poésie et l'épopée persanes avant et après la conquête arabe.

Cette année le cours sera consacré aux problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Un exemplier sera fourni.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Marie Blain. (Re)découvrir la poésie pour la vivre à l'école (24 h)

Le cours est inscrit cette année dans le cadre d'un projet de pédagogie innovante lauréat du « FIP » : **"Souffle et poésie"** et associée à l'UE 67 **Ouvertures professionnelles**. L'enseignement trouve sa mise en œuvre dans le stage.

Nous expérimenterons l'intérêt d'une formation par pratiques partagées. 4 écoles de Nantes Ouest sont partenaires du projet sous le pilotage de l'Inspection académique 44. Les étudiants de L3 seront donc associés par binôme à un professeur des écoles partenaire, avec comme objectif 4 interventions actives en classe au 2^e semestre. Ce cours se complète donc par une mise en œuvre dans le cadre de l'UE 67 « ouvertures préprofessionnelles ».

Apporter aux enfants la maîtrise de l'expression suppose, aux côtés de l'apprentissage de la norme, une ouverture à la créativité et à la liberté de pensée. La poésie est l'espace idéal pour aborder conjointement la langue, la liberté et la créativité, par le jeu combiné de normes spécifiques et de distorsions. Pour en user à l'école selon les préconisations des Instructions officielles, il faut déjà nourrir un lien à la parole poétique. Le cours travaillera donc cette (re)découverte avec comme horizon la pratique en classe, mais sur un corpus large de poésie « pour tous », en avançant vers la modernité contemporaine, à travers des ateliers d'écriture et des lectures faites au fil de vos choix.

L'UE 55 est validée sur les compétences de lecture et de préparation et présentation de séquences ou d'ateliers qui seront utilisées en classe.

L'UE 67 est validée par la participation aux différentes activités du stage, et un rapide rapport de métaréflexion sur l'expérience, au 2^e semestre.

Bibliographie :

L'objectif n°1 est de (re)trouver un plaisir de pratique poétique. Nous construirons en début de cours un rapport libre à la poésie, donc si la bibliographie vous rebute, attendez la mise en pratique pour vous lancer. Pour ceux qui le souhaitent, plongez-vous dans n'importe quel recueil d'auteur ou anthologie qui vous plaît ou picorez sur internet. Vous constituerez ensemble un fonds poésie spécifique au CIDRE.

Puisez sur internet ! mais attention à la mise en page

<http://www.poetica.fr/> : l'ensemble de la poésie classique ;

<http://www.printempsdespoetes.com/> : le site du Printemps de poètes, poésie contemporaine

<http://www.maisondelapoesie-nantes.com/> - Partenaire du projet

<http://repertoiredepoesie.free.fr/>

Penser la poésie à l'époque contemporaine – ou pourquoi la poésie est-elle indispensable dans le monde d'aujourd'hui, et pourquoi les littéraires ont-ils quelque chose de particulier à apporter ?

Siméon J.-P., *La poésie sauvera le monde*, 2017.

Jean-Pierre Siméon, *La vitamine P la poésie, pourquoi, pour qui, comment ?*, Contre-Allée, 2012.

Spécialisation

« Découverte des métiers du livre »

Morgane Souffez, *Droit du livre et de la culture* (12 h : 6 séances de 2h)

Ce cours sur le droit d'auteur permet d'appréhender les notions principales (les notions d'œuvre et d'auteur) et de comprendre quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur, quels sont les droits des auteurs ou encore de quelle façon exploiter les œuvres protégées.

Spécialisation

« Information-communication »

Béatrice Hébuterne, *Culture et médiation* (14 h)

À une réflexion sur l'origine de la médiation, sur l'évolution des politiques et des pratiques culturelles, s'ajoutera un contenu en relation avec les dispositifs de médiation proposés actuellement dans les musées et les sites patrimoniaux.

➤ **L'UE 56 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 2

Coefficient : 2

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation
« Approfondissement littéraire »

Claire Aracil, Théorie et critique littéraires (24 h)

Ce cours présentera les approches et les méthodes de la critique littéraire contemporaine. À travers l'histoire des principales théories développées au XX^e siècle, nous essaierons de comprendre les objets et les enjeux des questionnements actuels attachés à la littérature. Nous nous interrogerons en particulier sur les critères qui déterminent la spécificité du texte littéraire et ses fonctions ; sur les distinctions génériques entre le récit, le théâtre et la poésie ; sur les théories de la réception et le rôle que jouent les lecteurs dans la construction de l'œuvre littéraire.

Ouvrage de référence :

N. Toursel, J. Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Spécialisation
« Professorat des écoles »

Nathalie Burguin-Gleize, Mathématiques (12 h)

Sensibilisation à des questions d'enseignement des mathématiques à l'école primaire. Il s'agira de questionner l'enseignement de savoirs mathématiques à partir d'une approche épistémologique et didactique et de montrer en quoi cela permet d'étudier l'activité mathématique de l'élève. La typologie des situations (Brousseau) et la notion de champ conceptuel (Vergnaud) seront particulièrement développées en relation avec les savoirs et les problèmes additifs et multiplicatifs.

Bibliographie :

Briand J. et Chevallier M.C., 1995, *Les enjeux didactiques dans l'enseignement des mathématiques*, Paris, Hatier.

Brousseau G., 1998, *Théorie des situations didactiques*, Eds La pensée sauvage.

Brun J., 1996, *Didactique des mathématiques*, Paris-Neufchatel, Delachaux et Niestlé.

Joshua S. et Dupin J.J., 1993, *Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques*, PUF.

Chevallard, 1991, *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Ed. La Pensée Sauvage, 2^e édition.,

Douady, 1986, *Jeux de cadres et dialectique outil-objet*, *Recherches en Didactique des Mathématiques*, vol. 7.2, pp. 5-31, Ed. La Pensée Sauvage.

Spécialisation
« Découvertes des métiers du livre »

Solène Bouton. Initiation à la lecture-correction (12 h)

Qui est le lecteur-correcteur ? Quelle est sa place dans la chaîne du livre (et dans les maisons d'édition) ? Qu'attend-on de lui, et quels sont les outils à sa disposition ? Après un bref historique du métier, nous nous attacherons à la découverte de l'activité de lecture-correction telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, à l'heure des outils informatiques et de l'externalisation du travail.

Nous verrons que s'il doit maîtriser les difficultés de la langue française, le correcteur est loin de ne se soucier que d'orthographe et de grammaire : il lui revient également de vérifier le sens, la cohérence et jusqu'à la mise en page des textes qui lui sont confiés.

Des exercices pratiques permettront aux étudiants de s'approprier quelques outils pour s'essayer à cette lecture critique.

Spécialisations
« Information-communication »

Atelier web-journalisme (24 h)

Ce cours doit permettre aux étudiants de mettre en place un blog individuel avec les stratégies textuelles et visuelles tout en s'initiant à l'usage de Wordpress.

L'atelier se déroulera pendant les vacances de Toussaint (sous réserve de modifications).

SEMESTRE 6

PRÉSENTATION DES COURS

- UE 61 Littérature française : XVII^e – XVIII^e siècles
- UE 62 Littérature française : problématiques transversales
- UE 63 Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
- UE 64 Compétences transversales 1
- UE 65 Compétences transversales 2
- UE 66 Spécialisation
- UE 67 Ouvertures professionnelles
- UE facultative

➤ L'UE 61 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du XVII^e et du XVIII^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Littérature française, XVII^e – XVIII^e siècle

Isabelle Ligier-Degauque

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle ne sera donc pas seulement l'occasion de faire le point sur la dramaturgie des auteurs du Grand Siècle, mais s'interrogera également sur les conditions de représentation, les salles et les décors, le fonctionnement des troupes et le jeu des acteurs. En dehors des salles, le spectacle existe dans bien des espaces, des plus prestigieux (ballets de cour, spectacles équestres, pompes funèbres, entrées royales, fêtes données à l'occasion de grands événements du règne, ou simplement pour le plaisir du souverain) aux plus populaires (troupes ambulantes, foires, collèges jésuites...).

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentriche du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique. Nous évoquerons aussi le développement du théâtre de boulevard et celui du théâtre de société.

Bibliographie indicative :

Christian Biet (dir.), *Le Théâtre du XVII^e siècle*, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009 (nombreux extraits de pièces, dans des genres très variés, sur lesquels je pourrai m'appuyer en cours).

Pierre Pasquier et Anne Surgers, *La Représentation théâtrale en France au XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2011.

Martine de Rougemont, *La Vie théâtrale en France au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1988.

David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, Montpellier, 2000.

Jacques Truchet (dir.), *Théâtre du XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1973-1974, deux tomes : t. I « 1700-1756 » et t. II « 1756-1799 ». Ces deux tomes regroupent une soixantaine de pièces du XVIII^e siècle.

Pour découvrir les pièces des théâtres de la Foire : aller sur le site du centre de recherche du CETHEFI (Centre des théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne) à l'adresse suivante : cethefi.org (aller dans l'onglet « Ressources » > choisir « Documents inédits » pour découvrir onze pièces inédites ; je m'appuierai sur certaines d'entre elles en cours)

Une recommandation : il faut connaître, pour votre culture générale, au moins quelques pièces de Molière car il a exercé de son vivant, et pendant la première moitié du XVIII^e siècle, une influence considérable sur les auteurs français.

TD 1 (24 h)

Isabelle Ligier-Degauque,

« Théâtre et société dans *Est-il bon ? Est-il méchant ?* et *Le Neveu de Rameau* de Diderot : un jeu de rôle généralisé »

C'est à la proximité, voire à la confusion, entre le jeu théâtral et les règles de la vie en société que s'attachera ce cours sur Diderot, à travers deux textes qui frappent tous deux par l'ambiguïté de la posture et du discours du personnage principal (M. Hardouin dans la pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?* et le Neveu dans *Le Neveu de Rameau*).

Il pourrait sembler que Diderot a très librement écrit la comédie *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, dans un style improvisé. Or, il n'en est rien, comme l'a montré l'édition critique réalisée par Jack Undank en 1961 pour les *Studies on Voltaire* (t. XVI) : nous avons conservé huit états différents de la pièce. Pas plus que Molière et son *Impromptu de Versailles* (1663), Diderot n'a laissé aller sa plume sur le papier pour écrire *Est-il bon ? Est-il méchant ?* Envisager ainsi cette pièce serait confondre le personnage Hardouin et son créateur. Mais n'est-ce pas ce que cherchait Diderot, qui prise les mystifications ? La pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, sur laquelle Diderot travaille dans les années 1770, jusqu'à sa mort (1784), frappe par la mise en abyme d'idées chères à Diderot, qui porte tant sur le théâtre que sur la société et qu'il s'amuse à interroger jusqu'au vertige. Le balancement dont le titre est porteur peut-il être tranché au terme d'une étude de ce texte profondément équivoque ?

L'équivocité caractérise aussi *Le Neveu de Rameau*, dont il existe un premier jet au milieu des années 1760, et sur lequel revient Diderot, dans les années 1770. Livre de chevet de lecteurs aussi divers que Goethe, Hegel, Marx ou Foucauld, *Le Neveu de Rameau* est un texte qui fascine. Il est à la confluence de nombreuses questions propres à Diderot mais aussi au XVIII^e siècle, ce qui en fait un texte remarquable. Le goût du masque, le plaisir de la mystification et le questionnement de la morale, que l'on relève dans *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, sont également au cœur du dialogue entre le Neveu et le philosophe. Nous nous attacherons tout particulièrement aux échanges portant sur la musique et le théâtre dans *Le Neveu de Rameau*, ainsi qu'aux pantomimes du Neveu, grâce auxquelles celui-ci donne corps à sa pensée, tortueuse et contradictoire.

Les deux textes au programme offrent une image plus complexe des Lumières, dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, que celle que l'on pourrait imaginer *a priori*.

Éditions recommandées pour le cours :

Est-il bon ? Est-il méchant ?, éd. Pierre Frantz, Paris, Folio Théâtre.

Au choix, 3 éd. : *Le Neveu de Rameau et autres textes*, éd. Pierre Chartier, Paris, Livre de Poche. OU : *Le Neveu de Rameau et autres dialogues philosophiques*, éd. Jean Varloot, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique ». OU : *Le Neveu de Rameau*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Flammarion, coll. GF.

Lectures complémentaires :

Les deux drames bourgeois de Diderot : *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*, disponibles par exemple en un seul volume dans l'édition Jean Goldzink (Paris, Flammarion, coll. GF).

Paradoxe sur le comédien. Entre autres éd. : Livre de Poche (éd. Jean-Marie Goulemot), GF (éd. Jean Goldzink, avec *Entretiens sur le Fils naturel* et *De la poésie dramatique*, un seul volume).

TD 2 (24 h)

Christian Zonza

Casanova et l'écriture en liberté

Histoire de ma vie, G. Casanova, tome I, édition établie par Jean-Christophe Igalens et Erik Leborgne, coll. Bouquins, éd. R. Laffont, 1664 pages, 32 euros.

ATTENTION DE NE PAS ACHETER la précédente édition en Bouquins dont la pagination est différente.

Il serait souhaitable que vous lisiez pendant l'été l'intégralité de l'ouvrage mais nous ne travaillerons que sur les passages suivants (environ 400 pages) :

- p. 3 à 77 : l'enfance d'un libertin
- p. 574 à 678 : Henriette ou l'amour fou
- p. 680 à 896 : Paris (les éditeurs ont mis sur la page de gauche la version de 1789 et sur la droite celle de 1795 mais vous ne lirez que celle de 1789).
- p. 930 à 1175 : Venise. Passage à lire mais sur lequel nous ne travaillerons pas.
- p. 1176 à 1313 : l'évasion des Plombs

Quelques conseils bibliographiques : je vous donnerai une bibliographie à la rentrée mais en attendant, laissez vous mener par le plaisir du texte une première fois puis reprenez-le un crayon à la main et réfléchissez sur les sujets suivants : la philosophie de Casanova, Casanova et le théâtre, le corps, l'écriture de soi, moralité et immoralité, le libertinage, mémoires et roman... Il y aura des sujets d'exposés, des explications de texte et des commentaires composés.

Le travail sur le texte sera accompagné d'une filmographie autour de 6 films

- Franz ANTEL, *13 femmes pour Casanova*
- Hopi LEBEL, *Casanova, histoire de ma vie*
- Luigi COMMENCINI, *Casanova, un adolescent à Venise*
- Mario MONICELLI, *Casanova 70*
- F. FELLINI, *Le Casanova de Fellini*

TD 3 (24 h)

Nathalie Grande

Paul Scarron, *Le Roman comique*

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD fait le choix d'étudier non pas une pièce du répertoire, mais un roman qui constitue un témoignage à la fois très éclairant et irrésistiblement truculent sur la vie des troupes itinérantes de théâtre au XVII^e siècle : *Le Roman comique* de Paul Scarron. Écrit par un auteur qui avait connu de grands succès avec ses comédies, *Le Roman comique* met en scène les aventures romanesques des comédien-ne-s, et permet de connaître leurs conditions de vie et de travail, leur répertoire, leur réputation, *etc.* Paru en 1651 pour la première partie (vingt-trois chapitres) et 1657 pour la seconde (vingt chapitres), *Le Roman comique* est resté inachevé ; mais, tel qu'il est, il n'en constitue pas moins un des plus plaisants romans comiques, au point que Théophile Gautier l'a abondamment pillé pour son *Capitaine Fracasse* (1863). Plaisir de lecture et plaisir de la scène se conjugueront donc !

Edition au programme : Paul Scarron, *Le Roman comique*, éd. Claudine Nédelec, Paris, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », 2011 (16 euros).

NB : Il existe d'autres éditions en poche, mais pour la commodité de tou-te-s, et parce que cette édition est la meilleure disponible, merci de la privilégier.

➤ L'UE 62 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un TD de littérature française qui aborde une question transversale, à choisir parmi les 3 proposés.

TD 1 (30 h)

M. Zonza

**Le mariage du récit bref et de l'histoire :
anecdotes, nouvelles, lettres et chroniques (XVI^e-XIX^e)**

Tout le monde sait que l'écriture de l'histoire est le genre noble par excellence au même titre que la tragédie et qu'elle s'écrit en longs volumes. Mais que faire de tous les petits faits vrais, anecdotes, faits divers qui appartiennent à l'histoire, que les historiens exploitent tout comme les auteurs de fiction qui montrent ainsi en mélangeant le factuel et le fictionnel combien c'est parfois moins la fiction qui imite le réel que le réel qui imite la fiction.

Ainsi, nous verrons depuis les *Lais* de Marie de France jusqu'aux *Chroniques italiennes* de Stendhal le rapport que les écrivains entretiennent avec ces petits faits vrais dans les histoires tragiques, les canards, les nouvelles historiques, les anecdotes, les lettres et les chroniques. Le cours, après une introduction sur l'écriture de l'histoire, prendra principalement appui sur une anthologie de récits brefs du XVII^e siècle (*Dom Carlos et autres nouvelles françaises du XVII^e siècle*, éd. R. Guichemerre, Folio) et sur les *Chroniques italiennes* de Stendhal (éd. D. Fernandez, Folio), ainsi que sur d'autres textes diffusés sur Madoc pour enrichir le corpus. Nous verrons ainsi le rapport que les écrivains ont entretenu avec le fait historique, grand ou petit, en le mettant au service de projets esthétiques, sociologiques et philosophiques très divers.

TD 2 (30 h)

Bruno Méniel

Le tragique au théâtre du XVI^e au XX^e siècle

Comment définir la tragédie en tant que genre ? Quel rapport existe-t-il entre sa forme et la vision du monde dont elle est porteuse ? Quel usage la tragédie fait-elle des mythes ? Quelles relations entretient-elle avec ses autres que sont la comédie et l'épopée ? Qu'est-ce qui survit aujourd'hui de ce genre théâtral ? Le parcours à travers le théâtre français que propose ce cours sera l'occasion de se demander ce qu'est un genre littéraire, ce que valent les règles de composition, ce qu'est l'esprit d'un genre. En effet, dès lors que le tragique est d'abord un esprit, n'y a-t-il pas du tragique hors de la tragédie ? Et ne peut-on pas en trouver chez Hugo, Ionesco ou Beckett ?

Œuvres au programme

GARNIER, Robert, *La Troade*, photocopie distribuée en cours.

CORNEILLE, Pierre, *Cinna*, Petits classiques Larousse ou Hatier.

RACINE, Jean, *Phèdre*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
HUGO, Victor, *Ruy Blas*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
BECKETT, Samuel, *En attendant Godot*, Minuit.
IONESCO, Eugène, *Le Roi se meurt*, Coll. Folio.

Œuvres théoriques et critiques

ARISTOTE, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Le Seuil, 1980.
CHARPENTIER, Françoise, Pour une lecture de la tragédie humaniste, Jodelle, Garnier, Montchrestien, Saint-Étienne, P.U., 1979.
CLARKE, David, *Poetics and political drama under Louis XIII*, Cambridge, Cambridge U. P., 1992.
DUPONT, Florence. *L'Insignifiance tragique*, Gallimard (Coll. « Le Promeneur »), 2001, 240 p.
ESCOLA, Marc, *Le Tragique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2002.
FORSYTH, Elliott. La Tragédie française de Jodelle à Corneille. Le thème de la vengeance. Paris, Nizet, 1962.
GOLDMANN, L. *Le Dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les Pensées de Pascal et le théâtre de Racine*, Gallimard (Coll. « Tel »), 1976.
HEGEL, Friedrich. « Les genres de la poésie dramatique et les principales phases de son évolution historique » in *Esthétique, La Poésie*, trad. S. Jankélévitch, Paris, Aubier-Montaigne, 1964, t. II, p. 372-436.
LEBEGUE, Raymond, *La tragédie française de la Renaissance*, Bruxelles / Paris, Office de publicité / S.E.D.E.S., 1954.
SAID, Suzanne. *La Faute tragique*, Paris, F. Maspero, 1978.
STEINER, George. *La Mort de la tragédie* (1961), Gallimard (Coll. « Folio Essais »), 1993.

TD 3 (30 h)

Chantal Pierre

La littérature en larmes

A partir de la question des larmes, ce cours reviendra sur la place des émotions dans la théorie littéraire ; il s'appuiera sur l'histoire des sensibilités et la sociologie des publics. On analysera ainsi du XVIII^e siècle au XX^e siècle les migrations problématiques du vieux genre théâtral du mélodrame au sein de formes littéraires canoniques (la fiction réaliste) jusqu'à la production cinématographique (D.W. Griffith qui adapte le mélodrame d'Adolphe d'Ennery de 1874, *Les Deux orphelines*, Lars Von Trier et son mélodrame musical, *Dancer in the dark*, 2000).

Textes au programme :

Anthologie du mélodrame classique, Garnier 2011 (les textes de références figureront dans la brochure)

Balzac, *La Cousine Bette*, édition de votre choix.

Flaubert, « Un cœur simple », dans *Trois contes* (édition de votre choix)

J. et Ed. de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, « G-F ».

Une brochure complètera le programme.

➤ **L'UE 63 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 7

Coefficient : 7

Cette UE associe un cours magistral (CM) de littérature comparée, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur un groupe d'œuvres françaises et étrangères, abordées dans une optique comparatiste. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Christine Lombez

Europe littéraire et histoire culturelle : les villes qui ont "fait" la culture européenne

Cet enseignement se propose de s'articuler, pour la période allant du XIX^e siècle à nos jours, comme un parcours autour de villes qui ont été de grands lieux de culture (ex : Weimar et le romantisme allemand, Londres victorienne, Vienne 1900, le Paris des Surréalistes, etc.). Cela permettra d'étudier dans une perspective interdisciplinaire les mouvements littéraires, mais aussi artistiques au sens large (peinture, musique) qui les ont traversés. Pour chaque ville seront choisis un ou deux auteurs principaux représentatifs de la période donnée (ex : Goethe et Schiller pour Weimar, Pouchkine et Gogol pour Saint Pétersbourg, Balzac et Stendhal pour Paris, Kafka pour Prague, Joyce pour Dublin, Berlin pour Döblin, V. Woolf pour Londres, etc.). Des documents iconographiques et/ou musicaux seront présentés en illustration d'une époque ou d'un courant (W. Turner, C. D. Friedrich, Delacroix, Schubert, pour la période romantique, l'opéra wagnérien, Schiele et Kokoschka pour l'expressionnisme allemand, Magritte, Dali, pour le surréalisme, etc.)

Des films (ou extraits de films) seront également visionnés en appui du cours.

Sélection bibliographique

C. Fourier-Kiss, *La ville européenne dans la littérature fantastique au tournant du siècle (1860-1915)*, L'Age d'Homme, 2007.

F. Claudon, *Les grands mouvements littéraires européens*, A. Colin, 2005.

J. Lavaud, *Grands courants artistiques et esthétiques depuis la Renaissance*, Ellipses, 1996.

J. Scholl, *Romans du XX^e siècle*, La Martinière, 2006.

Les Villes d'Europe, inspiratrices des écrivains. Actes du colloque de Strasbourg, 24-25-26-27 août 1989, Pierron, 1990.

Lettres Européennes – Histoire de la littérature européenne, Hachette, 1992.

M. Bradbury (éd.), *The Atlas of Literature*, De Agostini éd., 1996.

P. Weber, *Histoire de l'art et des styles*, Librio, 2005.

R. Robert, *Les mouvements littéraires en Europe (XVI^e XVIII^e s)*, PUF, 2003.

Vingt et unièmes assises de la traduction littéraire (Arles 2004) : Les villes des écrivains, Actes Sud, 2005.

A. Compagnon, J. Seebacher, *L'Esprit de l'Europe – Dates et lieux*, Flammarion, 1993.

L'Europe surréaliste – contributions au colloque de Strasbourg (1992), H. Béhar (éd.), in *Mélusine*, n° 14, L'Age d'Homme, 2000.

H. et G. Menegaldo, *Les imaginaires de la ville : entre littérature et arts*, PU Rennes, 2007.

M. C. Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, PUF, 1995.

Précis d'histoire européenne, 19^e-20^es., A. Colin, 2003.

J. Dugast, *La vie culturelle en Europe au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, PUF, 2001.

SUDOC :

Villes et écrivains : Berlin, Munich, Venise, Publications de l'Institut d'allemand, Asnières, 1999.

Paris et le phénomène des capitales littéraires, Université Paris IV, 1986.

Les 30 capitales européennes par leurs grands écrivains, Le Nouvel Observateur, 1992.

F. Braunstein-Silvestre, *Panorama de la littérature mondiale*, Ellipse, 1996.

C. Charle (éd.), *Le temps des capitales culturelles européennes XVIII^e – XX^e s.*, Champ-Vallon, 2009.

C. Charle, D. Roche (éd.), *Capitales culturelles. Capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Publications de la Sorbonne, 2002.

Th. Steinfeld, *In der grossen Stadt : die Metropole als kulturtheoretische Kategorie*, Francfort, 1990.

TD 1 (30 h)

Nicolas Correard

Le voyage utopique au XVII^e et XVIII^e siècle : fiction et réflexion

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Cyrano, Swift et le danois Holberg, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » – céleste, maritime ou souterrain – permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (l'astronomie, la géographie et la géologie, par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, l'utopie génère des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment *interpréter*, c'est-à-dire *philosopher*.

Œuvres au programme :

Savinien Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde*, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio Classique ».

Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».

Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii Iter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741.

NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>

Lectures complémentaires :

On recommandera particulièrement la lecture de *l'Utopie* de Thomas More (par ex. dans l'édition récente de G. Navaud, Gallimard, « Folio Classique »), outre celle des précurseurs, d'autres « classiques » de la littérature utopique, ou d'œuvres modernes évoquées en cours.

A bilingual course :

This course will be conducted both in French and in English (depending on the section, and on the mood). You don't need to have a high level in English and all students are welcome to enrol (not only Lettres-Langue), as long as they are ready to follow some parts of the course in English and have the

basic skills to interact in this language. The level in English will NOT be assessed here (no grades). Like in real life, and in many professional contexts, you will not be judged for your grammatical mistakes, but encouraged to express your meaning through another language, in whatever way you can. The idea is to lead an experiment in Comparative Literature, which is a discipline that relies not only on reading foreign texts, but also on thinking about literature and commenting on it in different ways, following various critical styles, through many languages (not only French and English, but we may start with these !). Don't worry : we will not forget the « *dissertation* », the « *commentaire de texte* » and the like... You may choose what language you wish to read or write in when taking the exams.

TD 2 (30 h)

Isabelle Durand

Imaginaires de l'épidémie

L'épidémie, par son échelle et son potentiel destructeur, suscite de fortes résonances dans l'imaginaire. La littérature s'empare de ces images et les diffuse, les modifie, en invente de nouvelles. On s'intéressera à la manière dont le roman contemporain représente la maladie et sa propagation, ainsi que ses conséquences sur la société, l'homme et les valeurs. Symptomatique de la crise de la modernité et d'une vision dystopique de l'humanité, le roman d'épidémie permet d'interroger diverses visions du monde. Les trois romans au programme proposent différents modes de mise en récit de l'épidémie. L'étude sera complétée par d'autres romans d'épidémie des XIX^e-XXI^e siècles.

Textes au programme :

Albert Camus, *La Peste*, Gallimard Folio, 1947.

José Saramago, *L'aveuglement*, Seuil "Points", trad. par Geneviève Leibrich, 1997.

Stewart O'Nan, *Un mal qui répand la terreur*, L'Olivier, trad. par Jean-François Ménard, 2001.

TD 3 (30 h)

Régis Tettamanzi

Autour du « réalisme magique » en Amérique latine

Ce qu'on a appelé le « réalisme magique » ou le « réalisme merveilleux » caractérise un certain type de littérature romanesque apparu en Amérique du Sud dans la seconde moitié du XX^e siècle. Pour beaucoup de lecteurs, il a constitué une des révolutions esthétiques majeures dans le roman moderne. Ce cours propose de revenir sur cette notion, afin d'en retracer l'histoire, d'en étudier des exemples canoniques, mais aussi de voir comment elle se diffuse dans l'ensemble de la littérature latino-américaine.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Carpentier, Cortazar, Garcia Marquez...), puis deux romans à la fois profonds et drôles (Vargas Llosa et Amado), mais qui sont un peu à la marge du réalisme magique, enfin un des textes les plus représentatifs de ce mouvement (Carpentier). Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée – ce ne sont pas de courtes nouvelles...

Œuvres au programme :

Mario Vargas Llosa, *La Tante Julia et le scribouillard* (1977 ; Folio n°1649)

Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969 ; J'ai Lu n°11214)

Alejo Carpentier, *Le Partage des eaux* (1953 ; Folio n°795)

➤ **L'UE 64 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée de deux cours spécifiques dépendant de votre choix de spécialisation.

NOTE : Le TD de « Langue du Moyen Âge » a été conçu spécialement pour les étudiants du parcours « Approfondissement littéraire », mais il est possible de suivre, à la place, un TD d'« Histoire de la langue » relevant d'autres spécialisations. De même les autres spécialisations peuvent suivre le TD de « Langue du Moyen Age ».

Spécialisation
« Approfondissement littéraire »

EC 1 – Caroline Blot, *Langue du Moyen Âge* (18 h)

Ce cours est dans la continuité de l'UE 54 – EC 1. Il s'adresse en priorité aux étudiants envisageant de se présenter au CAPES et / ou à l'Agrégation de Lettres modernes, mais il offre plus largement un apprentissage de la langue médiévale qui facilite la découverte des œuvres littéraires des XII^e et XIII^e siècles.

EC 2 – Sibylle Orlandi, *Grammaire et stylistique* (18 h)

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On poursuivra et prolongera ainsi le travail entamé dans l'UE 54 sur l'analyse attentive de la langue des textes littéraires, toujours en s'appuyant sur des corpus d'extraits de textes très variés.

Spécialisation
« Professorat des écoles »

EC 1 – Sibylle Orlandi, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement est la suite du cours d'histoire de la langue proposé au premier semestre : il traitera de la période qui va du XVII^e siècle à nos jours.

EC 2 – Mme Peyrache-Leborgne, *Le conte littéraire et le conte populaire, culture générale et littérature de jeunesse* (24 h)

Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) ainsi que les contes populaires d'autres cultures (contes russes, contes africains...) à partir d'une approche pluridisciplinaire (mythologie comparée ; ethnologie et folkloristique ; structuralisme ; approches psychanalytique, historique et stylistique ; analyse de l'image pour les albums). Il s'agira

également d'adosser à ces connaissances théoriques l'étude des reconfigurations contemporaines pour la jeunesse. On étudiera ainsi en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album, dans le cadre d'enquêtes sur les démarches socio-éducatives, adaptées aux enfants d'aujourd'hui, dont témoigne cette production contemporaine.

Ouvrages à se procurer :

Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche

Grimm, *Contes*, Préface de Marthe Robert, Paris, Gallimard, coll. Folio n°840.

Textes complémentaires :

Brochure distribuée en début de semestre.

Spécialisation
« Découvertes des métiers du livre »

EC 1 – Sibylle Orlandi, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement est la suite du cours d'histoire de la langue proposé au premier semestre : il traitera de la période qui va du XVII^e siècle à nos jours.

EC 2 – Benoît Chetaille et Violaine Godin, *Initiation aux techniques de la bibliothèque* (24 h)

Benoît Chetaille : techniques documentaires en bibliothèque (12 h)

Stratégies de recherche documentaire et bibliographique : savoir mener une recherche à la demande d'utilisateurs, connaître les principales ressources documentaires (catalogues, bases, sites), savoir sélectionner et valider l'information sur internet, lutter contre le plagiat, présenter le résultat de ses recherches (bibliographie).

Utilisation des Systèmes intégrés de gestion de bibliothèques (SIGB) : logiciel de gestion informatisée de bibliothèque permettant de gérer le fonds documentaire (catalogage informatisé), les acquisitions, les prêts, le budget.

Des exercices pratiques seront proposés aux étudiants.

Violaine Godin : initiation à la classification et à l'indexation (12 h)

Initiation à la classification *DEWEY* : comprendre la logique de la classification et savoir utiliser des indices simples. Initiation à l'indexation *RAMEAU* : connaître l'indexation avec *RAMEAU* et être capable d'utiliser la liste d'autorités en ligne d'une manière autonome.

Spécialisation
« Information-communication »

EC 1 – Béatrice Hébuterne, *Culture de l'image numérique* (18 h)

Ce cours propose une histoire de l'image numérique depuis son apparition dans le milieu des années 80. Nous verrons également comment la peinture, la photographie, l'architecture, ainsi que les sciences ont marqué la création numérique contemporaine et ont contribué à faire évoluer son esthétique et ses champs d'application. De nombreux exemples (peintures, images fixes, extraits de films...) seront partagés avec les étudiants pour donner corps à une culture visuelle indispensable.

EC 2 – Atelier écritures documentaires (24 h)

Le cours est consacré à l'étude de l'image documentaire. Cette image implique une posture d'auteur et pour cette raison ne saurait se confondre avec le reportage. Pour autant, des moments de l'histoire du documentaire qui seront abordés dans les séances dépendent du témoignage et donc d'une relation au discours rapporté. A travers l'étude filmique du cinéma documentaire et la problématique du « cinéma vérité », il s'agit de poser la question du régime de vérité de la chose vue.

Cet atelier se déroulera sur une période de vacances qui sera précisée ultérieurement.

➤ **L'UE 65 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours de langue étrangère, obligatoire, et d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Langue étrangère

En allemand, en anglais et en espagnol, des cours spécifiques (2 h/semaine) sont réservés aux étudiants de Lettres modernes. Pour les autres langues enseignées à l'université (italien, russe) les étudiants pourront rejoindre certains TD de la Faculté des Langues (modalités précisées à la rentrée).

Anglais : Shane Lillis (24 h)

Cours centré sur l'exercice de la version littéraire : nous travaillerons la traduction de divers extraits de romans anglophones. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par deux contrôles continus (les modalités seront expliquées lors du premier cours).

Espagnol : Agueda Ruano Martinez (24 h)

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIX^e siècle (le romantisme et le réalisme) et du XX^e siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

- Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.
- Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.
- Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.
- Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.
- Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.
- Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

Allemand : Mélanie Letouze et Bénédicte Terrisse (24 h)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, menée sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

LANGUE ET CIVILISATION DE L'ANTIQUITE

En langues anciennes sont proposées deux formes d'enseignement, pour les étudiants en « Approfondissement littéraire » : l'une orientée vers la préparation des concours, et l'autre non (pour la présentation précise de cet EC, se reporter à la présentation de l'UEF 54 où figurent également les informations concernant les validations). Chaque étudiant, selon ses objectifs, choisira donc entre ces deux possibilités :

Choix 1 : Latin spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes, ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Latin niveau continuant, *Réservé en principe à ceux qui ont fait du latin depuis le collège*

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version latine (18 h) – cours de Frédéric Le Blay

Ce cours est destiné à renforcer les connaissances grammaticales et stylistiques des étudiants pour les rendre capables de traduire avec précision des textes de genres et de périodes variés.

Bibliographie :

Lucien Sausy, *Grammaire latine complète*, éditions Eyrolles.

A. Ernout, F. Thomas, *Syntaxe latine*, Librairie Klincksieck.

1 auteur au choix (en S1 et S2) :

Auteur latin 1 (Ovide) (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Œuvre étudiée : Ovide, *les Pontiques* (éditions Belles lettres, CUF, traduction J. André).

Nous commencerons par une présentation du livre en quelques séances avant de traduire une grande partie des élégies de ce recueil. Une bibliographie sera distribuée.

ou

Auteur latin 2 (César) (12 h) – cours de Bernard Mineo

Œuvre étudiée : César, *Guerre Civile*. L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : texte établi et traduit par Pierre Fabre, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Bibliographie : P.-M. Martin, *La Guerre des Gaules. La Guerre civile*, Paris, 2000

**Latin niveau débutant,
Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2**

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue latine 4 continuant (18 h : 9 séances de 2 h) – cours de Pierre Maréchaux

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et en L2 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les étudiants sont invités à faire des lectures suivies de textes latins classiques (Cicéron, Salluste, Virgile, Ovide, Tite-Live, Sénèque, etc.) et sont initiés au thème d'imitation. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

1 – Une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

2 - *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Une version électronique est disponible : édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : <http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43>

1 cours d'auteur

Textes littéraires latins (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Frédéric Le Blay

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Catulle, *Poésies*.

Ouvrage à se procurer pour la rentrée :

Catulle, *Poésies*, trad. J.-P. Néraudau, Les Belles Lettres, Collection « Classiques en poche » (édition bilingue).

Transmises sous l'intitulé *Carmina*, les 116 pièces en vers de Catulle (84 / vers 54 av. J.-C.) sont l'œuvre d'un riche aristocrate romain ayant choisi de consacrer sa vie aux lettres. Même si l'inspiration érotique prédomine, ces compositions d'une grande variété illustrent les différentes formes de l'inspiration poétique héritées de la tradition grecque et alexandrine.

Choix 1 : Grec spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes à qui le concours donne le choix entre version latin et version grecque. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Grec niveau continuant, Réservé en principe à ceux qui ont fait du grec depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version grecque (18 h) – cours de Lucie Thévenet

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

- A. Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.
- Ph. Guisard et Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.
- J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette.
- E. Ragon et A. Dain, *Grammaire grecque*, De Gigord.
- M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961(consultables en bibliothèque).

1 auteur au choix (en S1 et en S2) :

Auteur grec 1 (Aristophane) (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Géraldine Hertz

Mythes et histoires extraordinaires (Homère, Hésiode, Platon, Plutarque, Lucien)

Lire ou relire en vue du cours :

- *L'Iliade* et *l'Odyssée*

Pour *l'Iliade*, privilégier soit la traduction de Paul Mazon (*Iliade*, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », 1975) soit celle de Frédéric Mugler, qui a le mérite de respecter typographiquement le mètre homérique (*L'Iliade*, Paris, Babel, 1995).

Pour *l'Odyssée*, opter pour la traduction de Philippe Jaccottet (*Odyssée*, Paris, La Découverte, 1992) ou pour celle de Frédéric Mugler (*L'Odyssée*, Paris, Babel, 1995)

- Les *Travaux et les Jours* d'Hésiode

- Les mythes eschatologiques de Platon : *Gorgias*, 522e-526d ; *Phédon*, 107d-114d ; *République*, 614b-621d

- Les *Histoires vraies* de Lucien

On trouvera une édition bilingue de cet ouvrage dans la Collection des Universités de France (*Lucien. Œuvres*, tome 2, *Opuscules 11-20*, Paris, Les Belles Lettres, 1998), ou – option plus économique – dans la collection « Classiques en poche » (*Lucien. Voyages extraordinaires*, Paris, Les Belles Lettres, collection « Classiques en poche », 2009).

ou

Auteur grec 2 (Hérodote) (12 h) – cours d'Eugenio Amato

Œuvre étudiée : Hérodote, *Histoires*, livre V, texte établi et traduit par P.-E. Legrand, Collection des Universités de France, Les Belles Lettres, tome V.

Le cours consistera dans la présentation détaillée, l'étude et l'analyse à tous les niveaux (linguistique, grammatical, littéraire, historique) de l'œuvre. Il est souhaitable que chaque étudiant puisse disposer d'une copie de l'édition de référence.

Grec niveau débutant, Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue grecque 2 continuant (18 h) – cours de Odile Tresch

Objectif :

Enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ; se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).

- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

1 cours d'auteurs

Textes littéraires grecs (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Odile Tresch

Objectif : être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la Théogonie d'Hésiode et les chants homériques ; enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Illiade*, l'*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).

- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Choix 2 : Littératures et cultures antiques

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours obligatoire de littérature antique

Aspects de la littérature ancienne 4 : CM (12 h) – cours de Frédéric Le Blay

La forme brève comme art poétique : l'épigramme et ses avatars.

À partir de l'exemple de l'épigramme antique, le cours interrogera la forme brève comme modalité ou genre poétique. Les livres d'épigrammes du poète latin Martial seront le point de départ de cette réflexion ; une mise en perspective avec deux autres traditions sera proposée, l'aphorisme et le *haiku* japonais.

L'édition de référence pour Martial sera la suivante :

Martial, *Épigrammes* (éd. bilingue), trad. Jean Malaplate, Coll. Poésie, Gallimard, Paris, 1992.

Cet ouvrage est malheureusement épuisé en librairie. Des documents seront donc mis à disposition des étudiants.

Lectures conseillées :

Laurens Pierre, *L'abeille dans l'ambre. Célébration de l'épigramme*, Les Belles Lettres, Paris, 1989.

Mayuzumi Madoka, *Haikus du temps présent*, Picquier poche, Paris, 2014.

1 cours de culture antique au choix

Sciences et Antiquité (12 h) – cours de Frédéric Le Blay

Encyclopédisme et compilation des savoirs dans l'Antiquité.

Le projet encyclopédique n'apparaît pas avec le Siècle des Lumières. Malgré l'originalité et la modernité indéniables de l'entreprise menée par Diderot et d'Alembert, les ouvrages de nature encyclopédique sont apparus très tôt aussi bien dans les sociétés de notre antiquité classique (Grèce et Rome) que dans d'autres parties du monde (en Chine par exemple).

Ce cours se propose de présenter les grandes compilations savantes de l'Antiquité (conservées ou perdues), leurs enjeux les modalités de leur composition et leur postérité. À travers ces exemples, on tentera de mettre en évidence les principales caractéristiques de l'écriture didactique.

ou

Synchrétismes religieux (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière souvent comparative et dans une perspective historico-critique les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Des synthèses seront proposées, permettant de mieux contextualiser les étapes des différentes constructions théologiques en Mésopotamie, en Inde, en Perse, en Palestine et dans le Golfe persique. Nous lirons au plus près de l'original des extraits empruntés aux épopées akkadiennes (*Gilgamesh*, *Atrahasis*), aux prières cultuelles et aux poèmes héroïques de l'Inde védique (*Upanishad*, *Mahabharata*, *Ramayana*), aux reliefs du zoroastrisme (civilisation perse), aux Livres de la pensée juive (*Torah*, *Talmud*), à l'herméneutique biblique (*Ancien et Nouveau Testament*, *écrits apocryphes*) et coranique, à la poésie et l'épopée persanes avant et après la conquête arabe.

Cette année le cours sera consacré aux problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Un exemplier sera fourni.

Spécialisation **« Professorat des écoles »**

Nathalie Burguin-Gleize, Mathématiques (24 h)

Sensibilisation à des questions d'enseignement des mathématiques à l'école primaire, dans la continuité du premier semestre. Il s'agira de questionner l'enseignement de savoirs mathématiques à partir d'une approche épistémologique et didactique et de montrer en quoi cela permet d'étudier l'activité mathématique de l'élève. La typologie des situations (Brousseau) et la notion de champ conceptuel (Vergnaud) seront particulièrement développées en relation avec les savoirs et les problèmes additifs et multiplicatifs.

Bibliographie :

Briand J. et Chevallier M.C., 1995, *Les enjeux didactiques dans l'enseignement des mathématiques*, Paris, Hatier.

Brousseau G., 1998, *Théorie des situations didactiques*, Eds La pensée sauvage.

Brun J., 1996, *Didactique des mathématiques.*, Paris-Neufchatel, Delachaux et Niestlé.

Joshua S. et Dupin J.J., 1993, *Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques*, PUF.

Chevallard, 1991, *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Ed. La Pensée Sauvage, 2^e édition.

Douady, 1986, *Jeux de cadres et dialectique outil-objet*, *Recherches en Didactique des Mathématiques*, vol. 7.2, pp. 5-31, Ed. La Pensée Sauvage.

Spécialisation **« Découvertes des métiers du livre » et « Information-communication »**

Gaëlle Pairel, Initiation aux techniques de la librairie (18 h)

La librairie est un lieu de commerce, un lieu de rencontres, un lieu de culture, un lieu de réinvention. Miroir et témoin de son époque, comment la librairie indépendante s'inscrit aujourd'hui dans un monde qui se dématérialise ? Quel présent et quel avenir pour la filière livre à la fois forte et fragile ? Quels liens sont tissés avec son territoire entre activité économique et action culturelle ? Comment le libraire déploie de multiples compétences pour créer et développer une structure, gérer et valoriser une offre, animer son lieu, attirer et fidéliser les publics acquis ou non à la lecture ? Librairie indépendante, généraliste, spécialisée, atypique, ces lieux de commerce participent de l'émancipation des esprits et de la sensibilisation à la lecture mais doivent être aussi rentables économiquement. Ce cours est une invitation à approfondir et expérimenter le quotidien d'un métier pas très ordinaire qui appelle des ressources, des techniques, des savoirs et la mobilisation de compétences multiples.

➤ L'UE 66 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 2

Coefficient : 2

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation
« Approfondissement littéraire » :

Littérature et histoire culturelle : Chantal Pierre, Faits divers et littérature, XIX^e- XXI^e siècle (24 h)

L'appétence du roman pour les faits divers sanglants au XIX^e siècle est un phénomène connu, qu'il s'agisse du roman-feuilleton mais aussi du roman réaliste. Dans une France qui s'urbanise et s'alphabétise, le crime se situe au cœur de la culture de masse qui le propage, le met en scène et le fantasme. En revenant sur quelques affaires célèbres (« la bergère d'Ivry » dont on trouve des échos dans *Les Misérables*, qui repassent sur les lieux du meurtre, « l'affaire Troppmann », qui mobilise tous les esprits quelques mois avant la guerre de 70, les affaires Redureau et de « la séquestrée de Poitiers » dont rend compte Gide dans *Ne jugez pas ...*, celle de Violette Nozière dont s'emparent les surréalistes), on abordera dans ce cours les différentes formes d'écriture que revêt cette fascination pour le fait divers : du littéraire aux confins du littéraire (chansons des rues, chronique journalistique...), du récit de fiction à ses parodies. A travers ces textes, on posera la question de la valeur et de l'usage littéraires, sociologiques et anthropologiques de cet objet qui continue son œuvre d'aimantation aux XX^e et XXI^e siècles comme en témoignent les écrits des surréalistes sur l'affaire Violette Nozière ou le livre récent de l'historien et écrivain Ivan Jablonka, *Laetitia ou la fin des hommes*.

Textes au programme :

Emile Zola, *La Bête humaine* (sous forme d'extraits).

Guy de Maupassant, *La Petite Roque*, « Folio » n°5776.

André Gide, *La Séquestrée de Poitiers*, suivi de *L'affaire Redureau*, « Folio » n°977.

Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, « Folio » n°3520.

François Bon, *Un fait divers*, « Les éditions de Minuit » (ou disponible sur Internet).

Une brochure d'extraits complètera ce programme.

Bibliographie :

Frank Evrard, *Faits divers et littérature*, Nathan, 1999.

Dominique Kalifa, *Crime et culture au XIX^e siècle*, Perrin, 2005.

Spécialisation
« Professorat des écoles »

Yann Audic, Géographie (12 h)

Le cours portera sur :

- Habiter.
- La mondialisation.
- Les mobilités.
- Les ressources naturelles.
- Le développement durable.
- Représenter les territoires.

Spécialisation
« Découvertes des métiers du livre » et « Information-communication »

Sylvain Bouyer et Dominique Vignaux, Initiation aux techniques de l'édition (12 h)

Exercices pratiques visant à donner aux étudiants une expérience concrète de la réalisation d'un document destiné à l'édition « papier » (futur imprimé).

- 1) Réalisation d'un dépliant recto verso 2 plis trois faces ;
- 2) Préparation typographique d'un extrait de document avant sa remise à l'imprimeur. (Règles de mise en page, application des feuilles de style, insertion d'images, corrections ortho- et typographiques...)

L'apprentissage s'effectuera à partir du logiciel Scribus (logiciel de PAO libre : www.scribus.net) et prendra pour base matérielle, d'une part les éléments collectés lors du stage d'observation (adresses, logos, photos et iconographie), d'autre part un extrait littéraire qui sera communiqué au début de l'UE. Il s'agira de s'initier à la pratique de ce logiciel en usage dans le monde professionnel et d'acquérir les notions élémentaires du travail de mise en page.

Spécialisation
« Professorat des écoles » :

Stage de 24 h réparti sur l'ensemble de l'année.

Au S1 :

- Appariement avec les professeurs « parrains » : 19/11 – 17 h – 18 h 30 à la BU
- Temps de préparation collective par les étudiants de la banque de ressources qui mettra à disposition des professeurs des écoles les propositions d'activités en classe autour de la poésie avec D. Aubert, ingénieur Pédagogique

Au S2 :

- 4 Interventions en classe de CM dans des écoles de Nantes ouest
- 22/5/2020 : La participation à l'événement de clôture de l'expérience – présentation par les écoliers et débriefing de l'expérience avec les professeurs des écoles et responsables du projet

L'UE 67 est validée par la participation aux différentes activités du stage, et un rapide rapport de métaréflexion sur l'expérience, au 2^e semestre.

Autres spécialisations :
« Ouvertures professionnelles 2 »

BARÈME « Ouvertures professionnelles »

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

Atelier « CV lettre de motivation »

Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »

Atelier « Décrocher un stage »

Atelier « Intégrer la Fonction Publique »

Atelier « Préparer un entretien de recrutement »

Atelier « Prendre la parole en public »

Ateliers « Entrepreneuriat »

Tout autre atelier du SUIO

Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation (en octobre) ou des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2019)

Tutorat ambassadeur (OIP), Tuteur/tutrice Clip, sous réserve d'attestation d'engagement et de loyauté

Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3

Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de la formation

1 point

Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.

2 points

– Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie, **si moins de 100h/an**.

–Tuteur/tutrice d'accompagnement

– Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

– Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie, **si plus de 100h/an** (hors VEE)

4 points

– Participation au projet « Souffle et poésie » (pour les L3 Lettres)

– Séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Contactez votre responsable de Licence pour la comptabilisation tout ce qui est stage, emploi, bénévolat, en fonction des conventions signées.

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation organisée le jeudi 24 octobre 2019.

UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple : Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER SEMESTRE (S 5)

UE	Enseignements				ECTS
UE 51	Littérature française Moyen Âge – XVI ^e siècle CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 52	Littérature française XIX ^e – XXI ^e siècles CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 53	Littérature comparée : L'Europe littéraire 1 CM (24h) + TD (30h)				8 ECTS
UE 54	Langue du Moyen Âge ou Histoire de la langue TD (18h) ET Grammaire et stylistique TD (18h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Grammaire TD (18h) PROFESSORAT DES ECOLES	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Politique du livre et de la culture TD (18h) METIERS DU LIVRE	Écritures scénaristiques TD (18h) ET Politique du livre et de la culture TD (18h) INFO-COM	4 ECTS
UE 55	Langue vivante 1 TD (24h) ET				
2 EC	Langue ancienne (30h) OU Littératures et cultures antiques (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	(Re)découvrir la poésie pour la vivre à l'école TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Droit du livre et de la culture TD (12h) METIERS DU LIVRE	Culture et médiation CM (14h) INFO-COM	4 ECTS
UE 56 1 EC au choix	Théories et critiques littéraires TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE Mathématiques TD (12h) PROFESSORAT DES ECOLES Initiation à la lecture correction TD (12h) METIERS DU LIVRE Atelier web-journalisme TP (24h) INFO-COM				2 ECTS

DEUXIEME SEMESTRE (S 6)

UE	Enseignements				ECTS
UE 61	Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 62	Littérature française : Problématiques transversales TD (30h)				6 ECTS
UE 63	Littérature comparée : L'Europe littéraire 2 CM (24h) + TD (30h)				7 ECTS
UE 64	Langue du Moyen Âge ou Histoire de la langue TD (18h) ET Grammaire et stylistique TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Littérature de jeunesse TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Initiation aux techniques de bibliothèque TD (24h) METIERS DU LIVRE	Culture de l'image numérique TD (18h) ET Atelier écritures documentaires TP (24h) INFO-COM	4 ECTS
UE 65	Langue vivante 1 TD (24h) ET				4 ECTS
2 EC	Langue ancienne (30h) OU Littératures et cultures antiques (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Mathématiques TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Initiation aux techniques de la librairie TD (18h) METIERS DU LIVRE	Initiation aux techniques de la librairie TD (18h) INFO-COM	
UE 66 1 EC au choix	Littérature et histoire culturelle TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE Géographie TD (12h) PROFESSORAT DES ECOLES Initiation aux techniques de l'édition TD (12h) METIERS DU LIVRE et INFO-COM				2 ECTS
UE 67 1 EC	Ouvertures professionnelles Stage de 24 h réparties sur l'année PROFESSORAT DES ECOLES Ouvertures professionnelles 2 AUTRES SPECIALISATIONS				1 ECTS

NOTE SUR LA LICENCE LETTRES-LANGUE

La Licence Mention Lettres-langue est une mention spécifique, distincte de la mention Lettres, mais elle s'appuie sur une partie des enseignements dispensés par le Département de Lettres modernes.

La Licence Lettres-langue a en effet pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (l'allemand, l'anglais, l'italien ou l'espagnol).

Dans le cadre de cette formation commune entre la Licence Lettres et la Licence Langue, Littérature et Civilisation Etrangère, l'étudiant suit des Unités d'Enseignements (UE) de chaque diplôme.

Après le premier semestre de la L1, la formation se fonde donc sur un parcours équilibré associant pour chaque semestre 3 UE en Lettres et 3 UE en Langues.

En troisième année, les cours de Lettres modernes suivis par les étudiants de Lettres-langue sont les **UE 52, 53, 54** au premier semestre et **UE 61, 63, 64** au deuxième semestre :

Semestre 5 (septembre-décembre 2018)

UE 52	Littérature française : XIX ^e – XIX ^e siècles
UE 53	Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
UE 54	Compétences transversales (2 EC) :
	- Histoire de la langue
	- Grammaire

Semestre 6 (janvier-mai 2019)

UE 61	Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles
UE 63	Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
UE 64	Compétences transversales 1 (2 EC) :
	- Histoire de la langue
	- Grammaire et stylistique

REGLES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

1. Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

2. Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1^{er} semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une **année d'études** est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.
Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1^e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est **la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20
 EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, **vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Passage en M1 : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de

déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Établissement doit être utilisé.

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

LICENCE 3
SEMESTRE 5U.E. 51 intitulé : Littérature française Moyen Age - XVI^e siècle

Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française Moyen Age - XVI ^e s	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 52 intitulé : Littérature française XIX^e - XXI^e siècles

Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 53 intitulé : Littérature comparée : L'Europe littéraire 1

Coefficient de l'U.E. : 8 nombre d'ECTS : 8

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée : L'Europe littéraire 1	2	TD 40%		CM 30% 2h TD 30% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 54 intitulé : Compétences transversales 1 (1 bloc selon spécialisation)

Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Bloc 1 : Spé Approfond. Littéraire													
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire et Stylistique	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 2 : Spé Professorat des écoles													
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 3 : Spé Découv métiers livre													
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Politique du livre et de la culture	1	50%		50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 4 : Spé Info-com													
Ecritures scénaristiques	1	100%				Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	
Politique du livre et de la culture	1	50%		50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	

U.E. 55 intitulé : Compétences transversales 2 (1 enseignement par EC)

Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
EC 1 : Langue vivante (1 au choix) :													
Anglais	1	25%		25%		50% 2h		100% 2h				100% 2h	
Allemand	1	50%		50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Espagnol	1	25%		25%		50% 2h		100% 2h				100% 2h	
EC 2 : selon spécialisation													
Spé Approf Litt. : Langue ancienne													
Langue ancienne débutant (latin ou grec)													
Version latine	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
et Auteur latin 1	0,5	100%				100%				100%		100%	
ou Auteur latin 2	0,5	100%				100%				100%		100%	
Version grecque	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
et Auteur grec 1	0,5	100%				100%				100%		100%	
ou Auteur grec 2	0,5	100%				100%				100%		100%	

Langue ancienne continuant (latin ou grec)													
Langue latine 3 continuant et Textes littéraires latin	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
ou Langue grecque 1 continuant et Textes littéraires grecs	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Littératures et cultures antiques													
Aspects de la littérature ancienne 3 et Mythes antiques et arts visuels	0,5			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Sciences et Antiquité	0,5	100%								100%		100%	
ou Syncrétismes religieux	0,5	100%								100%		100%	
Spécialisation Professorat des écoles													
La poésie à l'école	1	100%								100%			100%
Spécialisation Découv métiers livre													
Droit du livre et de la culture	1	100%								100% 2h		100% 2h	
Spécialisation Info-Com													
Culture et médiation	1		100%								100% 1h		Pas de DA

U.E. 56 intitulé : Spécialisation (1 enseignement au choix)
Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Théorie et critiques littéraires	2	100%					100%				100% 3h		100% 3h
Mathématiques	2	100%					100%				100% 2h		100% 2h
Economie du livre et de la culture	2	100%					100%				100% 2h		100% 2h
Atelier web-journalisme	2	100%					Pas de DA		100%				Pas de DA

SEMESTRE 6
U.E. 61 intitulé : Littérature française XVII^e - XVIII^e siècles
Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 62 intitulé : Littérature française : Problématiques transversales
Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française : Problématiques transversales	2			100% 4h		100% 4h				100% 3h		100% 3h	

U.E. 63 intitulé : Littérature comparée : L'Europe littéraire 2
Coefficient de l'U.E. : 7 nombre d'ECTS : 7

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée : L'Europe littéraire 2	2	TD 40%		CM 30% 2h TD 30% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 64 intitulé : Compétences transversales 1 (1 bloc selon spécialisation)
Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Bloc 1 : Spé Approfond. Littéraire													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire et Stylistique	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 2 : Spé Professorat des écoles													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Littérature de jeunesse	1	100%						100%		100% 2h		100% 2h	
Bloc 3 : Spé Découv métiers livre													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Initiation aux techniques de bibliothèques	1	100%						Pas de DA		100% 2h			Pas de DA
Bloc 4 : Spé Info-com													
Culture de l'image numérique	1		100%					Pas de DA		100% 1h			Pas de DA
Atelier écritures audiovisuelles	1	100%						Pas de DA	100%				Pas de DA

